



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département de la Côte-d'Or
COMMUNE DE THOREY EN PLAINE

42 Route de Dijon
21 110 THOREY EN PLAINE
Tél : 03.80.79.16.29
E-mail : mairie@thoreyenplaine.fr

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 03 JUIN 2025 à 18h30

Présents : G. BRACHOTTE / P. CATTEAU / K. CHEDAL / F. COTTIN / M-J JACQUIER / S. GODRIE / J. MORÉ / S. PELLETIER / M-M. PLATHEY / G. ROBERT / Y. RHODDE / S. VANDEWEEGHE / JJ. VIGOT.

Absents excusés : S. BONIN / L. NAISSANT

Procurations : S. BONIN donne pouvoir à Y. RHODDE / L. NAISSANT donne pouvoir à G. BRACHOTTE

Secrétaire : M-J JACQUIER

Le Maire, à l'ouverture de la séance à 18h30, procède à l'appel des conseillers, constate le quorum et proclame la validité de la séance. Le procès-verbal de la séance précédente est approuvé à l'unanimité. Aucune question n'a été posée. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les points nommés.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Approuve, à l'unanimité, l'attribution des subventions 2025 ;
- Approuve, à l'unanimité, l'adhésion au groupement de commande « vérifications périodiques obligatoires » ;
- Approuve, à l'unanimité, la redevance d'occupation du domaine public 2025 ;
- Approuve, à l'unanimité, la tarification 2025 des cours de l'école de musique ;
- Approuve, à l'unanimité, les tarifs de la buvette et des plateaux repas du 13 juillet ;
- Approuve, à l'unanimité, le recrutement d'un agent technique pour le remplacement de Monsieur KUS en arrêt maladie pour plusieurs mois ;
- Approuve, à l'unanimité, un accord local à 45 sièges et la composition du prochain Conseil Communautaire ;
- Renonce, à l'unanimité, au droit de préemption de la vente de la maison au 34 route de Dijon ;
- Approuve, à l'unanimité, les zones d'accélération des énergies renouvelables (ZAER) ;
- Approuve, à l'unanimité, le loyer du local commercial au 32 route de Dijon ;
- Approuve, à l'unanimité, l'achat de nouvelles décorations de Noël ;
- Approuve, à l'unanimité, l'autorisation d'une transaction avec l'entreprise ACTIMODULE pour la fin du chantier de l'école.

Monsieur le Maire :

- Fait part que les réunions de quartiers auront lieu le mercredi 11 juin, le jeudi 12 juin et le lundi 16 juin ;
- Fait part que le bulletin d'information municipal est prêt à être distribué avec d'autres informations ;
- Fait part que la traceuse en achat groupé avec d'autres maires va être commandée ;
- Fait part que le fleurissement du village est terminé. Il remercie toutes les personnes qui y ont contribué ;
- Fait part de l'arrivée d'un nouveau médecin généraliste le 1^{er} septembre à la maison de santé.

Monsieur Jean-Jacques VIGOT :

- Fait part des travaux de la cour de l'école.

Madame Karine CHEDAL :

- Fait part que 7 enfants sur 8 étaient présents à la cérémonie des naissances de 2024 ;
- Fait part que la kermesse de l'école aura lieu le samedi 14 juin à la salle polyvalente ;
- Fait part que le concert de fin d'année de l'école de musique aura lieu le vendredi 27 juin à 19h à la salle polyvalente et que les inscriptions en présence des professeurs auront lieu le lundi 30 juin de 16h30 à 19h à la mairie.

Madame Francine COTTIN et Madame Sophie GODRIE :

- Font part qu'une matinée jeux de plein air aura lieu le samedi 21 juin de 10h à 12h suivi d'un pique-nique au city stade ;
- Font part que la vente du miel de Thorey et la collecte pour les restos du cœur ont été un succès.

Fin de la séance à 21h15.

À THOREY EN PLAINE, le 05/06/2025

